

Le Général Martinez à M. Macron : la France doit choisir le sursaut ou le suicide...

écrit par Jacques Martinez | 25 septembre 2023

Antoine MARTINEZ, Général (2s)



Antoine MARTINEZ, Général (2s)



S'il en est un qui ne porte pas M. Macron au pinacle, c'est bien le Général Antoine Martinez (2s*) : *« Depuis sa réélection, son autoritarisme est monté d'un cran et son déni des réalités qui impactent le pays a conduit à des événements graves qui mettent les Français en danger à l'extérieur comme à l'intérieur. »*

Dans un éditorial à la une de l'organe de communication de l'association *Place d'Armes* du 21 septembre, critiquant la gestion par le Président de la République des gilets jaunes et de la crise sanitaire lui ayant permis *« d'alimenter et d'enflammer sciemment la polémique instaurant l'insulte et la vindicte en guise d'arguments »*, il regrette qu'il ait *«*

été réélu malgré le McKinseygate, étouffant la campagne présidentielle de 2022 en instrumentalisant la crise Ukraine-Russie avant même le déclenchement des opérations militaires russes. »

Il estime que « *la France, à l'image de Notre-Dame, est fracturée, défigurée et martyrisée* » :

-Fracturée parce qu'ayant décidé de dresser les Français les uns contre les autres en ayant choisi de « *diviser pour régner* » et d'être « *fort avec les faibles et faible avec les forts* ».

-Défigurée par une « *immigration de masse incompatible avec notre culture et nos valeurs* », « *une invasion, de surcroît organisée contre la volonté du peuple* » conduisant « *vers un génocide par substitution.* »

-Martyrisée lors du plan sanitaire « *par des décisions contraires au bien-être général* » mais aussi « *par cette immigration d'une culture hostile à la nôtre, violente et barbare dans ses pratiques, et qui viole et tue des Français quasi quotidiennement avec plus d'une centaine d'agressions violentes ou d'attaques au couteau chaque jour.* »

Quand, après les émeutes, le Président de la République a déclaré « *la France a toujours été un pays d'immigration* ». Selon le Général Martinez, « *Il ment sciemment pour mieux imposer son « nous poursuivrons donc l'immigration de peuplement* », or renoncer à défendre son héritage historique, spirituel et culturel, c'est se condamner à disparaître. »

« *Si c'est l'amour de la république qui guide le chef de l'Etat, (...) c'est l'amour de la France qui m'a guidé jusqu'à présent, cette France sacrée (au) caractère charnel et spirituel* » de Charles Péguy, « *héritée de nos pères qui nous commandent aujourd'hui.* »

Et le Général avoue : « *Comme soldat, je donnerais ma vie pour la France, pas pour la république invoquée en permanence par nos dirigeants qui ne parlent jamais de la France.* »

Le président de la République « considère qu'il a tous les droits et qu'il a reçu un chèque en blanc. Eh bien non, Monsieur le président, vous n'avez pas le droit de décider seul sur un sujet aussi capital que celui de l'existence même du peuple français. » Car « son droit à sa continuité historique ! C'est son droit légitime qui ne vous appartient pas ! » Il regrette qu'il n'y ait jamais eu de consultation sur un sujet aussi existentiel que celui de l'immigration. » Ni « rébellion ou sédition » mais « un cri d'alarme (...) si le président de la République persiste à nier la réalité d'une situation qui conduit (...) à la libanisation du pays dont le peuple sera remplacé par étapes (faisant) couler du sang et des larmes. »

Et, selon lui, « Ne pas reconnaître cette réalité funeste et persister à ne pas vouloir modifier le cours des choses serait, de la part du président de la République (...) se rendre coupable d'un manquement grave à l'égard de cette dernière (...) manquement à rapprocher inévitablement de l'article 68 de notre Constitution. »

→ Selon le site legifrance.gouv.fr :

« Article 68 : Le Président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ; il est jugé par la Haute Cour de justice. »

Pour le Général, « l'interdiction du port de l'abaya à l'école (...) n'aura aucune efficacité si nos dirigeants continuent de laisser venir en masse des populations de culture islamique (...) C'est insensé ! » Il faut s'attaquer aux causes et non aux conséquences car cette « stratégie (est) vouée à l'échec en raison de la démographie. (...) ces populations n'acceptent ni assimilation, ni intégration, ni

vivre-ensemble (...) Elles veulent (...) imposer leurs modes de vie et leur culture qui sont justement à l'origine de leur misère. En outre, elles appartiennent déjà à une nation, l'oumma, qu'elles (...) ne quitteront jamais. »

« @@ » Donc 90% sont Français mais « une très large majorité le sont par le droit du sol (...) issus de cette immigration qui nous est hostile. »

Des bibliothèques ont été brûlées « parce qu'elles abritent des livres que ces incultes, ces arriérés considèrent impies. »

Des écoles ont brûlé « parce que l'enseignement scientifique contredit leurs fables religieuses. »

Ces jeunes sont en majorité « éduqués dans la haine de la France et de notre civilisation par leurs familles. L'assassinat barbare de Samuel Paty en est la démonstration. »

Le Général regrette que « nos élites politiques (aient) laissé s'installer (...) des populations de culture et de civilisation incompatibles avec les nôtres, avec (...) des revendications communautaires et identitaires inadmissibles, des violences inqualifiables. La France se tiers-mondise. »

Il faudrait, selon lui, empêcher que « ce processus de submersion se poursuive pour le malheur de la France. » Il en appelle à M. Macron « garant de l'intégrité du territoire national selon l'article 5 de notre Constitution.

→ Selon légifrance, Article 5 (en vigueur depuis le 05 août 1995) : « Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. »

Sauf que la France doit tenir compte de... l'Europe et, pour le Gl Martinez, « l'UE est coupable car impuissante et complice de cette invasion. » Exemple : Lampedusa, et plus

de 6000 migrants africains en une seule journée !

« Cette situation (...) hors de contrôle n'est plus tenable et les responsables politiques – exécutif et législatif – (doivent) mesurer les conséquences des décisions qu'ils envisagent de prendre (projet de loi sur l'immigration, régularisations des clandestins préconisées par certains, accueil de nouveaux migrants ...). » Car « ils n'ont pas le droit de sacrifier l'avenir de la nation sur l'autel du mondialisme ou d'un humanisme naïf et suicidaire. »

En préférant l'immigration plutôt qu'à « une politique nataliste et de la famille », nos élus « ont créé les conditions d'un désastre humain à venir avec un génocide par substitution, véritable crime contre l'humanité. »

Le Général évoque alors la... « légitime défense »! Il va jusqu'à appeler les Français à « se réveiller et se mobiliser (...) pour l'avenir de leurs enfants, petits-enfants et des générations à venir. »

Il va même plus loin encore : « On ne peut plus écarter le recours à la force militaire ni des sujets comme la remigration ou le rapatriement de tous ceux entrés illégalement sur notre territoire ou qui n'ont pas obtenu le statut de réfugiés et de ceux qui ne veulent pas respecter nos lois, la déchéance de la nationalité française de ceux qui crachent sur la France, la suppression du droit du sol, la sortie temporaire des conventions ou traités qui nous rendent impuissants, la suppression du regroupement familial, la réforme de l'acquisition de la nationalité française et du droit d'asile, la révision de Schengen, l'instauration pour les métiers en tension de contrats à durée déterminée (cinq ans) avec le retour au pays d'origine à l'issue. »

Le Général Martinez conclut sur un cri d'alarme :

« Persister à œuvrer contre les intérêts et l'existence même du peuple souverain est plus qu'une faute, c'est un crime. Ne pas en prendre conscience et ignorer la désespérance et la colère des Français serait suicidaire car cela se terminera fatalement très mal. »

*(2s) Indication pour un officier général qui a quitté le service actif (1re section des officiers généraux) et a été placé soit à sa demande, soit par limite d'âge dans la 2e section des officiers généraux. Et, petite précision personnelle, je n'ai aucun lien de parenté avec le Général Antoine Martinez, ni d'ailleurs, simple petit clin d'oeil, avec Philippe Martinez, le secrétaire... général, lui aussi, de la CGT !

JACQUES MARTINEZ, journaliste, [ancien de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...